Syndicat Mixte Recyclage Agricole du Haut-Rhin

Au service des collectivités, des industriels et des agriculteurs dans le respect de l'Environnement et de l'Agriculture

Syndicat Mixte Recyclage Agricole du Haut-Rhin
Bâtiment Europe – 2, allée de Herrlisheim – 68000 COLMAR
Tel : 03 89 22 95 70 – courriel : secretariat@smra68.net - www.smra68.net

Afin de préserver la qualité des patrimoines sols et eau, le SMRA68 assure, dans le Haut-Rhin, une vigilance permanente sur la valorisation agricole de matières fertilisantes d'origine résiduaire urbaines et industrielles : **boues de stations d'épuration, composts de boues ou de déchets verts, digestats de méthanisation, cendres de chaufferies biomasse et autres effluents industriels.**

Nos missions :

- **Apporter conseil aux intervenants de la filière : producteurs, prestataires de suivi agronomique, de compostage, d'épandage et agriculteurs**
- **Assurer une assistance technique et une vigilance permanente**
- **Connaître les gisements locaux, leur qualité, leur destination et maîtriser les flux d'entrée et de sortie du département**
- **Sensibiliser aux enjeux, informer sur les exigences de la filière et faire adopter des pratiques respectueuses de la réglementation et des exigences territoriales**
- **Evaluer les risques et concevoir des cahiers de charges adaptés à chaque situation**
- **Collecter, vérifier, valoriser et archiver toutes les données relatives à la qualité des matières épandues et des épandages**
- **Expertiser et dresser un état des lieux annuel de la filière à l'échelle départementale**

Le SMRA68 est désigné

organisme indépendant

du producteur de boues par arrêté préfectoral du 18/04/2008.

Nos actions au quotidien :

- Suivis des 93 stations d'épurations urbaines présentes dans le Haut-Rhin, des 4 chaufferies biomasse et de 10 unités industrielles qui destinent tout ou partie de leur matière à l'agriculture

- Contrôles de la qualité des matières fertilisantes d'origine résiduaire épandues : en moyenne,75 prélèvements d'échantillons par an

- Audits des plateformes de compostage, pour s'assurer du respect de la traçabilité et suivi des registres

- Visites de chantiers d'épandages, pour vérifier leur conformité et leur propreté

- Expertises des documents administratifs et vérification de la traçabilité depuis le site de production jusqu'aux parcelles agricoles. Saisie dans une base de données cartographiée.

- Information sur la filière auprès des professionnels agricoles, des élus et du grand public, au moyen d'une campagne départementale d'information, Tabou(e)story.

- Concertation entre les acteurs locaux et mutualisation des expériences.

- Evaluation de l'intérêt agronomique et de l'impact des épandages par des expérimentations plein champs et de longue durée, en collaboration avec l'INRAE.

Une équipe expérimentée

Le SMRA68 met au service des différents acteurs de la filière haut-rhinoise une équipe de 4 agents techniques et 1 administratif.

Nathalie VALENTIN – Directrice
Alexandra KANZLER – Assistante de direction
Sandra BAPST
Magali IMHOFF
Claude NILLES
Chargés de projet

Un établissement public administratif regroupant

- **La Collectivité européenne d'Alsace,**
- **les collectivités adhérentes, ayant compétence en assainissement, traitement des déchets ménagers ou unités énergétiques avec résidus épandables en agriculture, au nombre de 22 en 2021.**

4 conseillers d'Alsace, dont le président du SMRA68, et 33 délégués représentant les collectivités adhérentes, siègent au comité syndical.

Autres membres associés :

- **l'agence de l'eau Rhin-Meuse**
- **la chambre d'agriculture d'Alsace**
- **les services du Préfet du Haut-Rhin**
- **les collectivités et industriels conventionnés**

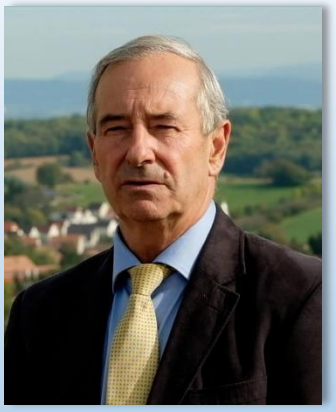

Afin d'assurer son indépendance,
le SMRA68 est présidé par un
Conseiller d'Alsace,
M. Daniel ADRIAN

Pour plus de renseignements : www.smra68.net

SMRA68 - Crédit photo SMRA68, Haut-Rhin Magazine – version du 1/12/2021